



# Ateliers statistiques

---

Les ateliers statistiques sont enseignés en première année et en deuxième année tout au long du second semestre (périodes 3 et 4).

Ce module pédagogique a pour objectif l'application, voire l'approfondissement, des connaissances statistiques acquises. Chaque enseignant/intervenant professionnel (tuteur) peut proposer un sujet en suivant le modèle de l'école (lien formulaire) et généralement ne dépassant pas la mi-novembre afin de permettre à l'administration d'afficher les sujets et aux élèves de faire leurs choix.

Les élèves ingénieurs travaillent par groupes sur un sujet qu'ils ont choisi, sous la direction du tuteur qui l'a proposé durant la séance de 1h30 hebdomadaire. Ils ont à cerner le problème soumis et à le traiter durant le second semestre en utilisant les concepts, méthodes et outils appropriés. Chaque groupe rend compte de son travail sous forme d'un rapport écrit et d'une soutenance.

Le tuteur amène un sujet composé de :

- une problématique
- un ou plusieurs jeu(x) de données qui doit être structuré et documenté si besoin.
- des éléments de bibliographie nécessaires aux étudiants pour contextualiser l'analyse et discuter les résultats obtenus lors de la rédaction du rapport final.

Pour chaque proposition de sujet, l'intervenant doit préciser le niveau (1<sup>ère</sup> année ou 2<sup>ème</sup> année) et présenter, en une page, l'intitulé du sujet, le descriptif et la problématique du sujet, le type de données, quelques éléments de bibliographie ainsi que sa bibliographie succincte (voir modèle). Cette proposition sera envoyée par la suite au chef de département statistique.

Cette matière est une matière dont **la note d'évaluation finale est intégrée à un taux de 100%**. L'évaluation finale se fait lors d'une soutenance qui doit se faire lors de la dernière semaine de cours.